

# **AIM LUX**

**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège social : L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.**  
**R.C.S. Luxembourg B 203408**

**Avis aux Actionnaires des compartiments**  
**AIM LUX – C-QUADRAT GLOBAL MICROCAP et AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MICROCAP**

Par la présente, le Conseil d'Administration de la SICAV informe les actionnaires des compartiments AIM LUX – C-QUADRAT GLOBAL MICROCAP et AIM LUX – C-QUADRAT EUROPE MICROCAP (les « Compartiments ») de la décision suivante :

Le Conseil d'Administration a décidé, en vertu de l'article 12 des statuts de la SICAV, de procéder à la liquidation desdits Compartiments. En effet le niveau des actifs actuels de ces Compartiments ne permet pas de déployer toutes les stratégies de ces derniers, de façon optimale.

La suspension des souscriptions et rachats des Compartiments est effective à compter du 25 juin 2020 (date de VNI) jusqu'à la date de mise en liquidation prévue le 02 juillet 2020

Si des investisseurs n'étaient pas retrouvés, le remboursement serait versé à la Caisse de Consignation.

Les frais supplémentaires non provisionnés seront supportés par la société de gestion.

Luxembourg, le 24 juin 2020.

Le Conseil d'Administration d'AIM LUX.